

ne pas employer leur temps de parole à cette étape, pour poser plus de questions au sujet du pipe-line lui-même. Or, monsieur le président, j'ai une question à poser à laquelle je voudrais que réponde le ministre du Commerce.

M. Hamilton (York-Ouest): Il n'en sera probablement pas capable.

M. Nesbitt: Le premier ministre réfutera-t-il l'affirmation voulant que la *Trans-Canada Pipe Lines* ne soit pas en mesure d'achever le pipe-line de Winnipeg à la frontière de l'Ontario et de Kapuskasing à Montréal à moins d'obtenir de la Commission fédérale de l'énergie l'autorisation d'exporter du gaz d'Emerson (Manitoba) à destination des États-Unis?

En guise de conclusion, monsieur le président, si le parti libéral pense réellement que la population du Canada approuve cette mesure peu réjouissante ainsi que le règne du bâillon et l'annihilation du Parlement, qu'il annonce des élections générales afin de s'en remettre au jugement de notre peuple! Franchement, monsieur le président, j'estime que le Gouvernement n'annoncera pas d'élections, parce qu'il a peur de le faire.

M. Cannon: Monsieur le président, en écoutant l'honorable député qui vient de terminer ses remarques, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il doit être assez novice à la Chambre parce qu'il a dit que certains députés siégeant de ce côté-ci ont chanté des chansons pendant que la cloche annonçait un vote. Il a mentionné ce fait comme si nous étions des Nérons jouant de la lyre pendant que Rome brûlait. S'il connaissait les traditions de la Chambre, il saurait que cette coutume existe depuis des années, qu'elle n'a jamais fait de mal à personne et qu'elle n'a jamais suscité l'indignation si ce n'est chez le jeune député. Il démontre aussi qu'il est plutôt jeune et qu'il n'est pas au courant des coutumes ni des usages de la Chambre en insérant dans le texte qu'il a lu avec tant d'application plusieurs mentions du Sénat. Il ne savait pas, de fait, que ce n'est pas la coutume à la Chambre de désigner nominativement l'autre endroit. Il a appris.

Ses remarques au sujet d'élections générales démontrent également qu'il n'a pas acquis beaucoup d'expérience car, s'il connaissait l'humeur des Canadiens en ce moment, il saurait que pas plus de dix à quinze conservateurs seraient réélus à la Chambre au cours d'élections.

Je dirai en quelques mots pourquoi je vote pour le bill et pourquoi je vote pour la clôture. On a tellement parlé d'autres sujets, de questions de procédure et autres choses semblables, que, j'en ai l'impression, nous avons oublié dans une certaine mesure le sujet du

débat. L'Alberta a de grandes ressources naturelles, de grandes richesses naturelles en pétrole et en gaz, et l'Est du Canada a besoin de ces ressources, notamment du gaz. On me dit qu'en Alberta plusieurs des puits de pétrole ne sont pas exploités parce que le gaz n'a pas été utilisé. Depuis bien des années, le gaz de l'Ouest se gaspille. C'est un terrible gaspillage qu'on ne devrait pas tolérer plus longtemps. Depuis cinq ans, soit depuis la constitution en corporation de la *Trans-Canada Pipe Lines*, tout ce gaz se perd, tous ces avantages dont l'Est aurait pu bénéficier se perdent. Le Gouvernement a décidé, à juste titre je crois, qu'il est temps de mettre fin à cet intolérable gaspillage, et la seule façon de le faire est d'adopter la loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Personne n'a pu s'organiser pour acheminer le gaz vers l'Est, sauf la *Trans-Canada Pipe Lines*. Elle a le tuyau; elle a les connaissances techniques; elle a l'emprise; elle a les contrats visant l'achat et la vente du gaz; elle est la seule à être organisée.

On nous a cassé les oreilles à nous dire que le Canada avait été trahi, que nous avions cédé notre bien aux flibustiers américains. Si les honorables vis-à-vis qui emploient ces expressions veulent bien y réfléchir un instant, ils verront combien leurs observations sont ineptes, futiles et puérides. Que se propose de faire le gouvernement grâce au projet de loi à l'étude? Il se propose de prêter, rien de plus, 80 millions de dollars à la *Trans-Canada Pipe Lines* à bon taux d'intérêt, soit à 5 p. 100, pour 90 jours. Depuis quand un prêt à 5 p. 100, pour 90 jours, équivaut-il à abandonner son pays aux flibustiers américains ou à passer la direction du pipe-line aux Américains? Dussent-ils ne pas nous rembourser, la *Trans-Canada* dût-elle ne pas acquitter son emprunt dans les 90 jours...

Une voix: Quatre-vingt-dix jours?

M. Cannon: Neuf mois. Si elle ne rembourse pas le gouvernement dans un délai de 9 mois, le gouvernement possède de bonnes sûretés. Le gouvernement a tout l'actif de la *Trans-Canada Pipe Lines*; il prendra l'entreprise en main et aménagera lui-même le pipe-line, à l'avantage de la population canadienne.

Que nous coûterait un retard? Chaque année de retard à aménager le pipe-line en accroît le coût de 25 millions de dollars.

Il en coûtera 25 millions de plus pour chaque année de retard et chaque jour perdu entraîne une perte quotidienne de \$50,000 pour l'Alberta. Quand je dis "Alberta", les honorables députés peuvent entendre "Canada" parce que le Canada se compose de